

**Compte-rendu du Conseil Municipal 26 JUIN 2015**

**Présents :**

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1<sup>er</sup> adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - conseiller

Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

- Monsieur Roman CHARLES - 2<sup>ème</sup> adjoint

- Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Conseiller

- Madame Caroline MALATERRE – Conseillère

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

**Représentés :**

Marc-Antoine SOURD - Conseiller- : donne pouvoir à Monsieur Roman CHARLES

-Monsieur Frits MONKING - Conseiller : donne pouvoir à Madame Miriam MATHIEU

A 20 heures, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

**Ordre du jour**

- Propositions assurances

- Procédure engagement des dépenses

- Suivi des travaux en cours

- Travaux du logement de la Poste

- Charte des collectivités éco-engagées

- Avis sur le projet de réserve naturelle régionale des tourbières

- Questions diverses

**1) Propositions assurances :**

La consultation des compagnies d'assurances a pris fin, en ce qui concerne la multirisques (responsabilité civile, dommage aux biens...).

Proposition des compagnies :

Smacl : 3 336,90 sans franchise plus la responsabilité civile : 460,98

Groupama : 5580,00 € sans franchise

AXA Clamecy : 6000,00 € - franchise de 300,00 € (assureur actuel)

Seul le contrat multirisques est concerné par cet appel d'offre (les contrats véhicules, assistance juridique et personnel ne sont pas arrivés à leur échéance)

Argumentaire : la SMACL est spécialisée dans les collectivités locales et le contrat présente les mêmes garanties que les autres assureurs.

**Délibération transfert de l'assurance multirisques à la SMACL : Vote pour 11 voix**

**2 - Procédure des engagements de dépense :**

**Dépenses à budgéter , décisions modificatives**

- Ordinateurs de l'école, tables et chaises pour l'école, vitraux de l'église

**a) Ordinateurs** : une étude pour une commande groupée d'ordinateurs a été faite par la mission numérique et une conseillère municipale pour ou rééquiper les écoles du RRE.

Montant pour la commune de Dun-les-Places : 4 174,80 € TTC

Le Conseil Départemental verse 80 % du montant total à la communauté de commune qui assure la répartition entre les communes concernées.

Montant pour la commune : 3479 € HT

Taux de subvention : 80% soit 680,80 € plus TVA, soit 1 391,60 € à financer.

**b) Tables et chaises pour l'école :**

Renouvellement de 6 chaises et six tables à l'école maternelle : 872,22 € TTC

La maîtresse fera le maximum pour comprimer son budget de fonctionnement et réduire la charge supplémentaire liée à cet achat.

**c) Les vitraux de l'église**

Coût : 34774,00 € TTC - 28 572,00 H.T.

La restauration des vitraux sera financée avec la première tranche de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie, ce qui permettra de bénéficier d'une subvention de 40% de la DRAC.

**Délibération : approbation des décisions modificatives :**

**Ordinateurs école : pour 11 voix**

**Tables et chaises école : pour 11 voix**

**Restauration des vitraux de l'église : pour 11 voix**

**3) Suivi des travaux**

a) Les étagères de la bibliothèque :

Etagères et Cie, Laurent Richard (à Dun) propose 4 étagères en pin pour un montant de 480,00 €

**Délibération pour le choix de l'entreprise Etagères et Cie : Vote pour 11 voix**

b) **Contrat logiciel** : la société SEGILOG nous propose un contrat de 3 ans. Durée trop élevée.

Les 10 communes de la communauté de communes seront contactées en vue d'harmoniser la suite logiciels des communes, de rechercher éventuellement d'autres prestataires et de voir les possibilités d'un contrat groupé.

c) **Les travaux de restauration des toitures de l'église** : la 1<sup>ère</sup> tranche sera terminée fin Juillet.

Les ordres de mission pour la deuxième tranche des travaux ont été envoyés aux entreprises.

A partir du 24 Août, sera installé l'échafaudage pour les travaux sur le transept et les bas-côtés.

Les travaux de la première tranche ne nécessiteront aucun avenant pour travaux supplémentaires.

L'entreprise changera gracieusement le 1<sup>er</sup> chevron du chœur pour pouvoir réaliser une jointure harmonieuse entre la nef et le chœur.

**Observations** : la charpente du déambulatoire est très abimée. La toiture du chœur est très endommagée.

**4) Le logement de la Poste** : les derniers devis sont toujours attendus.

**5) Charte des collectivités éco-engagées : concerne le tri sélectif**

Après lecture de la charte et débat :

**Délibération : la commune s'engage à faire respecter la charte des collectivités éco-engagées**

**Vote : pour 11 voix**

## **6) Avis sur le projet de réserve régionale des tourbières :**

Le but est de réaliser une réserve naturelle des zones de tourbières.

Après consultation des zones et du règlement de la réserve naturelle

**Délibération : approbation du classement en réserve naturelle des tourbières du Morvan :**

**Vote : pour 11 voix**

## **Questions diverses**

### **- Heures supplémentaires :**

**Délibération : le nombre d'heures supplémentaires du Responsable des services techniques est fixé à 25 heures maximum. Vote : pour 11 voix**

## **6) Décision modificative :**

La délibération de la commune pour la classe découverte a été faite à la mairie de Brassy, or le versement prévu au budget doit être fait à la coopérative de l'école de Brassy

**Délibération : Changer le bénéficiaire de la subvention de la mairie de brassy à la coopérative de l'école – Vote pour 11 voix**

### **- Courrier de l'entreprise Charles pour le rachat à la commune d'une parcelle de 106 m<sup>2</sup> jouxtant leur propriété, le long de la route.**

Il est proposé, hors la présence de Monsieur Charles de vendre cette parcelle.

**Délibération : accord pour l'ouverture de l'enquête publique ; Vote : pour 9 voix**

**Proposition de coopter Justine Catalano**, qui a réalisé bénévolement le site Internet de la commune, en commission de communication :

**Délibération : intégration de Justine Catalano à la commission de communication ;**

**Vote : pour 11 voix**

**Délibération pour offrir à Justine Catalano un bon d'achat de 300 € en remerciements ;**

**Vote : pour 11 voix**

Monsieur et Madame Gallet, futurs boulangers à Dun arriveront dans le Morvan le 20 Août.

La fin des travaux de la boulangerie est prévue au 15 Octobre 2015.

Madame Biardoux lève la séance à 22 h 30 heures